



LES SERVICES DE LA CSD

SOINS INFIRMIERS

Les infirmiers.ères et les aides soignant.e.s sont là pour maintenir, améliorer ou rétablir votre état de santé. Ils ont également pour missions de favoriser votre autonomie dans les gestes d'hygiène quotidienne, en collaboration avec votre médecin traitant, vos spécialistes ainsi que tous les autres acteurs de votre maintien à domicile.

Notre service infirmier peut effectuer de nombreux types de soins : soins d'hygiène, traitement, injections de tous types, soins de plaies, soins et suivis des personnes diabétiques, soins spécifiques (dialyse péritonéale, retrait de chimiothérapie, antibiothérapie...) et soins palliatifs.

Notre équipe compétente se relaie pour garantir la réalisation de vos soins dans les meilleures conditions possibles et dans le respect de votre environnement et de vos valeurs.

Spécialisation en soins de plaies, diabétologie, gériatrie et soins palliatifs.

CONDITIONS D'ACCÈS

Toute demande de soins doit obligatoirement être accompagnée d'une prescription médicale.

A chaque passage, conformément à la législation en vigueur, le personnel soignant procédera à la lecture de votre carte d'identité dans un lecteur prévu à cet effet.

TARIFS

À l'exception de certains soins non-remboursés par l'INAMI, les prestations de soins sont entièrement prises en charge pour les affiliés à la mutualité Solidaris.

Pour les personnes affiliées à une autre mutualité, le tarif des prestations vous sera communiqué lors de votre appel.

HORAIRES

Le Service infirmier est accessible 7 jours / 7 et 24 heures / 24 pour les soins palliatifs.

